

La guillotine révolutionne la mise à mort à Douai comme ailleurs

Le Cercle d'études généalogiques du Douaisis (CEGD) s'intéresse cette année, dans son bulletin « Le Lien généalogique », à un thème funèbre mais intéressant : « Mourir à Douai ». Un thème fort bien décliné en différentes facettes (fin).

Jean-Luc Rochat | 29/08/2019

[Partager](#)

[Twitter](#)



Une guillotine sortie des collections du Musée de la chartreuse pour une exposition proposée en 2018.

Où l'on demande au «guillotineur» de ne plus faire le clown

Comment résister au plaisir de faire état de cette lettre envoyée le 17 germinal an II (6 avril 1794) par le citoyen Delabuisse, maire de Douai, au citoyen Dondeau, agent national au tribunal de Douai. Où l'on remarque que le spectacle de la guillotine est goûté de certains. **Si en plus le bourreau joue les Monsieur Loyal comme au cirque** pour commenter l'unique numéro qu'il ne fait que répéter...

« Faire laver les mares de sang »

« Nous sommes informés qu'à chaque exécution, lorsqu'une tête vient à tomber, l'exécuteur la ramasse et la présente gaiement aux spectateurs, en faisant le tour de l'échafaud et en criant «Vive la République !» Qu'il en use ainsi lorsque la hache nationale a frappé quelque grand coupable ou quelque conspirateur, il n'y a pas à cela grand inconvénient ; mais il ne faut pas qu'il réitère ce cérémonial atroce dans toutes les exécutions où le supplicié a souvent été plus égaré que méchant .

« L'ouverture de la charpente qui entoure l'échafaud semble faite exprès pour que les spectateurs soient à même de voir tomber le sang et pour ainsi dire d'en compter les gouttes. Ce sont des mares de sang que l'exécuteur laisse séjourner sous l'échafaud, qui exhale une odeur infecte et que les oisifs vont contempler et pour ainsi dire savourer.

« Nous vous proposons : 1^o D'ordonner à Driver, picqueur des travaux du département, qui est chargé de surveiller les préparatifs des exécutions, de faire suspendre sous l'échafaud un tonneau de la longueur de la fenêtre, lequel tonneau recevra tout le sang ; de faire laver et disparaître les mares de sang qui se trouvent sous la guillotine, et de la faire placer un peu plus loin, dans les vingt-quatre heures, afin de dissiper le miasme infect qui est accumulé dessous. »

Le dernier paragraphe est le meilleur : *« De faire défendre à l'exécuteur ces parades immorales qu'il se permet lors des exécutions, de montrer aux spectateurs la tête abattue en poussant des cris de joie et en sollicitant des échos. Ces paroles sacrées : «Vive la République !» , ne doivent point être profanées sur l'échafaud. »*

Toute ironie mise à part, saluons le sens des convenances du maire et tout simplement son intelligence.

Lettre tirée des archives municipales.